

Introduction

Le projet de recherche¹ qui fait l'objet du présent ouvrage consiste à définir et à déterminer, avec l'aide des élèves titulaires du baccalauréat inscrits en 1^{ère} année universitaire, des enseignants, des formateurs de formateurs et des spécialistes en sciences de l'éducation, un référentiel de compétences relatif à la discipline du français langue étrangère dans l'enseignement général en Algérie.

Cette étude en éducation a été élaborée par un groupe de chercheurs didacticiens universitaires venant de l'éducation nationale. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'épreuve d'évaluation certificative des compétences disciplinaires dans l'enseignement du FLE réalisée dans les établissements secondaires en Algérie.

Nous sommes partis de l'interrogation suivante : Le baccalauréat évalue-t-il des connaissances ou des compétences ? A priori, une évaluation certificative est censée attester des savoir-faire, en est-il de même pour l'enseignement général ?

Pour y répondre, nous avons lancé une vaste opération en vue d'évaluer le niveau de maîtrise d'un certain nombre de compétences de base des programmes de français langue étrangère. Pour ce faire, nous avons passé en revue le référentiel général des programmes d'enseignement/apprentissage du FLE dans le secondaire, les guides de l'élaboration des épreuves du baccalauréat (2008 et 2011) et les épreuves du bac d'avant et d'après la réforme.

La direction de l'enseignement secondaire général et technologique du ministère de l'éducation nationale a été associée à cette opération en ce qui concerne l'autorisation d'accéder aux centres d'examen du baccalauréat au niveau des wilayat ciblées : Alger, Tipaza, Oran, Constantine, Ain Témouchent, Sidi Bel Abbes, Laghouat, Djelfa, et Tlemcen. La démarche entreprise repose sur une méthodologie de type enquête, basée sur la passation de questionnaires calibrés selon la population visée, l'un s'adressant aux enseignants correcteurs au baccalauréat, le second aux nouveaux bacheliers inscrits en première année universitaire (2014-2015).

¹ Le projet de recherche intitulé : « Le baccalauréat: savoirs et/ou compétences, un diplôme à redéfinir selon un référentiel de compétences de base » du 01/07/2013 au 30/06/2016 prolongé au 31/12/2016.

Les informations collectées dans le cadre de cette étude ont permis de dresser un bilan précis des compétences à la fin du cycle secondaire de l'enseignement général. Aussi, le dispositif de prise d'informations mis en place permettait de comprendre pourquoi certains élèves réussissaient à leur examen du baccalauréat alors qu'ils éprouvaient des difficultés à s'exprimer.

S'appuyant sur le travail que nous venons de décrire, notre étude vise à dépasser la mise en lumière des constats descriptifs pour déboucher sur une véritable méthodologie d'action en vue d'améliorer les résultats constatés dans leur ensemble et à dégager des pistes en vue de pallier à certaines difficultés spécifiques, notamment l'évaluation des acquis.

Dans ce but, la recherche s'est intéressée d'abord, à l'analyse des textes officiels, tels que le référentiel général des programmes d'enseignement/apprentissage du FLE dans le secondaire, les guides de l'élaboration des épreuves du baccalauréat (2008 et 2011) et les épreuves du bac d'avant et d'après la réforme. Ensuite, nous avons exploité les données collectées des résultats des questionnaires distribués aux enseignants mais également, dans le cadre d'une approche clinique, aux réponses des informateurs nouvellement bacheliers qui ont été confrontés à l'épreuve d'évaluation certificative en l'occurrence le baccalauréat. Cette approche a pour but d'apporter un éclairage sur l'évaluation au baccalauréat et plus précisément sur la nature des acquis des apprenants algériens. On s'est interrogé alors : évalue-t-on à l'épreuve du baccalauréat des compétences ou des connaissances ? Les programmes du secondaire, les préparent-ils aux compétences nécessaires et utiles aux études universitaires ? Là encore, nous avons essayé de trouver des réponses à travers les propos des enseignants-correcteurs au bac ainsi que les propos des universitaires nouveaux bacheliers.

Objectifs généraux de la recherche

Les objectifs généraux que nous nous sommes fixés pour cette recherche sont les suivants :

- Sélection et analyse des documents de référence permettant de révéler les processus mis en œuvre par l'institution pour traiter des tâches proposées dans le cadre de la mise en œuvre d'une compétence et/ou une connaissance ;

- Sélection et analyse des occurrences de concepts clés dans les documents officiels (référentiel général des programmes et les guides du bac) ;

- Conception des deux questionnaires permettant les réponses à nos interrogations d'ordre cognitif, pragmatique quant aux variables psychopédagogiques et individuelles qui permettent d'expliquer les résultats obtenus aux situations d'évaluation certificative et aux épreuves standardisées ;

- Conception d'un référentiel de compétences de base en tant qu'outils méthodologiques pour l'enseignement des compétences dans le secondaire.

Cadre conceptuel de la recherche

Pour tenter de comprendre pourquoi les étudiants éprouvent des difficultés dans la maîtrise de certaines compétences, il est indispensable de clarifier ce que recouvre ce concept de compétence.

Selon De Ketele (1998), une compétence se caractérise par l'ensemble des capacités et des savoirs mobilisés par un individu pour résoudre une catégorie de situations problèmes. Dans le même esprit, dans les missions prioritaires de l'enseignement, une compétence est définie comme une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Par compétences de base des cours de FLE, il faut entendre les compétences que les apprenants doivent maîtriser dans cette discipline à la fin du cycle de l'enseignement secondaire car elles sont nécessaires à la poursuite de leurs études.

En résumé, nous dirons qu'une compétence est un savoir-faire qui s'incarne dans une situation. Ce lien indissociable qui unit compétence et situation constitue d'ailleurs l'une des difficultés essentielles dans l'acquisition des compétences. D'une part, on ne peut enseigner ou évaluer une compétence en dehors d'une situation c'est-à-dire d'un contexte précis, d'autre part, une compétence qui serait liée à un contexte trop précis serait de portée fort limitée puisqu'elle ne pourrait être mise en œuvre que dans ce contexte.

Pour décrire les opérations intellectuelles de base que nécessite la mise en œuvre des compétences, nous citerons le modèle taxonomique des actes intellectuels élémentaires conçu par D'Hainaut (1977) et connu sous l'appellation « Taxonomie de D'Hainaut ». Ce modèle définit tout objectif pédagogique en précisant la compétence que l'enseignement a pour objet de faire acquérir à l'élève et en essayant, à travers la définition de cette compétence, de lier l'activité de l'élève au contenu qu'il apprend. Ce modèle est conçu comme un générateur d'objectifs pédagogiques et de composantes opérationnelles d'objectifs, c'est-à-dire des objectifs partiels qui conduisent à la compétence visée. Il constitue également un modèle descriptif des opérations intellectuelles dans leurs liaisons avec le domaine dans lequel elles s'exercent.

Planification de la recherche en trois phases

La recherche a été planifiée sur trois années de manière à permettre une articulation étroite avec l'enquête portant sur l'évaluation certificative qu'atteste le baccalauréat en termes de compétences et/ou de connaissances, mais également de manière à privilégier l'étude fine des processus cognitifs mis en œuvre par les programmes d'enseignement/apprentissage du FLE dans le secondaire.

Pour circonscrire le travail que nous avons envisagé d'entreprendre et pour pouvoir analyser la situation problématique dans laquelle nous nous sommes engagés dans ce projet, nous avons procédé tout d'abord à la collecte des documents nécessaires et utiles pour nous informer sur notre question de départ qui est : le baccalauréat atteste-t-il de connaissances ou de compétences ? Pour ce faire, nous avons réuni des documents officiels tels que les programmes de l'enseignement du français langue étrangère (FLE) dans le système éducatif algérien, le référentiel général des programmes (RGP), les sujets du baccalauréat d'après la réforme et les guides du baccalauréat. Tous ces éléments de travail et d'information nous ont permis de constituer une littérature conséquente. Nous avons focalisé notre travail sur les occurrences : savoir, connaissance et compétence.

Le relevé exhaustif des occurrences de ces concepts nous a permis de faire une lecture outillée du Référentiel général des programmes, mettant en relief une nette prédominance des compétences, suivie du bloc inhérent à la société et enfin de celui relatif aux connaissances. Remarquons que les éléments appartenant au champ lexical de « connaissances » et à celui de « société » ont été pris en considération.

Ces concepts ont aussi été répertoriés sur les programmes, les guides. Nous avons alors essayé de les relever dans la formulation des items de l'épreuve du baccalauréat.

Pourquoi le choix de ces documents ?

Ce choix n'est nullement fortuit. Il répond à un besoin objectif de comprendre l'esprit autour duquel s'élabore l'épreuve du baccalauréat. L'objectif étant de s'intéresser à une question didactico-pédagogique, quoi de plus normal que d'analyser des documents émis par une instance politique et dont les contenus sont validés selon la politique linguistique du pays et selon les finalités éducatives du pays, et bien sûr selon le statut de la langue. Quant aux épreuves, elles répondent à des critères d'exigence qui valident le diplôme du baccalauréat. Ces critères se déclinent dans la conformité aux programmes, la lisibilité linguistique, la validité, la faisabilité, l'exhaustivité et l'exactitude. Nous avons choisi de nous centrer sur l'analyse des épreuves du baccalauréat pour vérifier les items en faisant référence à la taxonomie de Bloom qui propose une classification de six niveaux d'acquisition des connaissances.

Pour cela, nous avons travaillé sur 10 épreuves du baccalauréat de la discipline du français langue étrangère, toute filière confondue, dans le cadre d'une approche clinique et nous avons analysé ces données sous l'éclairage de divers modèles fournis par l'approche par les compétences. Le deuxième outil d'investigation est le questionnaire. L'un adressé aux enseignants, permettant de connaître leur avis sur l'adéquation entre les objectifs fixés par les IO pour l'enseignement/apprentissage de la langue française, le programme et le contenu de l'épreuve de français au BAC, et l'autre aux

universitaires nouveaux bacheliers, faisant référence, en grande partie, à leurs représentations quant à l'évaluation de l'épreuve de Français au baccalauréat, leur rapport à la langue française ainsi qu'à leurs compétences réelles dans cette langue.

Des 1000 questionnaires distribués dans les wilayas ciblées (Est, Ouest, Sud, Nord), nous n'avons pu récupérer que les $\frac{3}{4}$ car les informateurs n'étaient pas toujours coopératifs.

Notons que le choix du public d'informateurs visé n'est pas aléatoire. Nous avons eu affaire à trois catégories d'informateurs :

- Les étudiants dont le français est langue d'enseignement (cours dispensés en français : technologie, médecine, grandes Ecoles...) ;
- Les étudiants dont le français est une langue de travail puisque même si les unités d'enseignement du cursus sont en arabe, les ressources documentaires sont majoritairement en français ;
- Une troisième catégorie, les étudiants de français langue étrangère des ENS, futurs formateurs et médiateurs de la langue française et pour qui cette dernière est l'ultime langue d'apprentissage durant leur formation professionnelle.

Notre questionnaire comprend trois grandes parties qui sont distinctes et complémentaires car elles portent sur la langue française dans différentes situations :

- Degré de pertinence et la nature des questions posées dans l'épreuve de français au baccalauréat ;
- Acquisition et Investissement des compétences orales et écrites en langue française à l'université ;
- Différents usages de la langue française et ses Représentations chez les nouveaux bacheliers algériens.

Cette étape de travail consistait en la distribution, voire la passation des questionnaires aux nouveaux bacheliers et aux enseignants de lycée. Nous avons profité de l'examen du baccalauréat pour effectuer ce travail dans certains centres d'examen et de lycées (Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Constantine, Batna, Alger, Tipaza, Blida, Djelfa, Laghouat).

Le questionnaire destiné aux PES visait trois éléments fondamentaux :

1. Affirmer ou infirmer l'adéquation des sujets avec la visée pédagogique que ce soit par rapport au thème, au contenu ou à la formulation des items ;
2. Vérifier l'évaluation et la distribution du barème par rapport aux différents volets du questionnaire de l'épreuve du bac ;
3. Sonder l'enseignant par rapport à sa mission, à celle de l'école et au citoyen qu'il prépare. Les informations collectées des outils d'investigation nous ont permis :
 - D'analyser la situation dans les différentes wilayas précitées ;

- De traiter les données par rapport aux axes établis au départ ;
- De répondre à la question initiale, à savoir : évalue-t-on des compétences ou des connaissances ?
- De démontrer que cette épreuve reste un référent de socle commun de compétence préparant aux études universitaires ;
- De proposer un référentiel général de compétences et un référentiel de compétences de base du français langue étrangère.

Les documents collectés et surtout les informations livrées par les deux questionnaires nous ont permis de confectionner deux référentiels de compétences, le premier général et le second spécifique aux compétences en français langue étrangère du bachelier.

Rappelons que le référentiel de compétences est la clé de voûte du système de pilotage des ressources humaines, comme il peut aussi l'être pour un système éducatif ou de formation. Il permet d'articuler l'étude des métiers et l'étude du potentiel humain de l'organisation. Il constitue l'outil qualitatif de base pour ajuster les compétences aux besoins de la stratégie.

L'élaboration des référentiels de compétences poursuit cinq objectifs :

- Déplacer l'objet et la finalité de l'évaluation de la tâche vers la compétence ;
- Objectiver l'évaluation individuelle ;
- Renforcer l'équité ;
- Orienter le développement des compétences ;
- Faciliter les ajustements organisationnels.

Résultats et perspectives de la recherche

Afin de tirer le meilleur parti des résultats des deux premières phases de la recherche, nous souhaitons dépasser les constats descriptifs pour mettre en œuvre une méthodologie d'action permettant d'améliorer la maîtrise des socles de compétences. Le principe de cette démarche est d'être outillé suffisamment de données officielles, scientifiques et didactiques afin de faire le constat de la situation problématique que nous avons envisagée d'étudier, en relevant les insuffisances et les besoins. Cette approche favorise notamment la prise en compte de la diversité des points de vue et des représentations des acteurs concernés afin de développer des outils correspondant aux besoins réels des futurs bacheliers. En outre, l'exploitation dans le cadre de la recherche de toutes ces données a permis d'étudier dans quelle mesure la typologie d'un référentiel pourrait être élaborée afin que celui-ci puisse être exploitée par les concepteurs des programmes.

La troisième phase de la recherche a été essentiellement consacrée à la conception de ce socle de compétences, éléments essentiels pour la réalisation du référentiel. Cette référence est élaborée sur la base des

connaissances rassemblées au cours des phases précédentes de la recherche mais aussi qui sont menés en fonction des objectifs spécifiques de la politique linguistique du pays. L'exploitation de ce dispositif poursuit un triple but :

1. Faire prendre conscience aux décideurs et aux concepteurs de programmes, des besoins que tout élève est susceptible d'avoir dans la mise en œuvre d'une compétence;
2. Arrimer les programmes du secondaire avec les compétences requises pour poursuivre les études universitaires ;
3. Valoriser le diplôme du baccalauréat en le redéfinissant en termes de compétences fondamentales pour un futur citoyen.

Compte rendu de la recherche

Disons tout de suite que les sources des difficultés les plus fréquemment identifiées, relèvent des difficultés à transférer dans un contexte nouveau les connaissances acquises dans un contexte scolaire particulier. Le manque de préparation à des tâches de résolution de problème, ce qui rend laborieuse l'intégration d'un ensemble de connaissances ponctuelles pour effectuer les tâches les plus complexes ou les moins familières; l'ancrage des pré-représentations erronées qui semblent n'avoir pas été remises en question par les savoirs enseignés à l'école, l'absence de recours à l'écrit pour traduire les procédures mobilisées, ce qui entraîne parfois une surcharge mentale, la pauvreté des connaissances déclaratives associées à ces procédures, ce qui contrecarre une régulation métacognitive efficace, et les effets pervers des procédés mnémotechniques appris en classe ainsi que certaines habitudes scolaires.

Lors de la journée d'étude organisée par la division « Education et formation » du CRASC, en mai 2015, Christian Puren est intervenu pour présenter une analyse sur la conception de l'épreuve de français du baccalauréat Algérien. Il nous fait l'honneur de publier sa communication dans notre ouvrage, intitulé « Quelques remarques sur l'épreuve actuelle de français au baccalauréat Algérien » et de préfacer notre ouvrage. Nous le remercions vivement pour sa contribution.

Dans le premier chapitre, F. Ferhani interrogera le Référentiel général des programmes en tant que texte fondateur affichant l'adoption de l'approche par les compétences et les épreuves de français au baccalauréat pour vérifier le degré d'adéquation entre le « déclaré » dans le document officiel et le « réalisé » dans les sujets de l'examen final. La congruence entre le discours et l'action se révélera à travers les occurrences des concepts « compétences » et « connaissances » et la typologie des questions posées aux candidats pour l'obtention du sésame leur ouvrant les portes de l'université.

Dans le second chapitre, N. Hamidou fera, dans un premier temps, l'étude de l'évaluation au baccalauréat, en analysant le guide d'élaboration de l'épreuve de français au baccalauréat élaboré en 2011. Il s'agissait, pour elle, de voir toutes les informations contenues dans ce guide, relatives à la nature de l'épreuve, les modalités de correction et des sujets types. Ces informations sont censés identifier des démarches d'évaluation des compétences de communication telles qu'énoncées par le programme officiel de 3^{ème} AS.

Dans un deuxième temps, N. Hamidou analysera des sujets de baccalauréat d'avant et après la réforme. L'objectif étant de voir si les sujets d'aujourd'hui répondaient à la nouvelle vision de l'éducation nationale prônée par la tutelle pédagogique et consignée dans le guide suscité ou alors ne sont qu'une reproduction et un éternel refrain de ce qui était donné dans les sujets d'avant la refonte. Elle s'interrogera, alors, sur la compatibilité des sujets proposés à cet examen avec le programme officiel et l'approche préconisée, à savoir « l'approche par les compétences ». Évalue-t-on toujours des connaissances ou sommes-nous passés à un autre type d'évaluation, celle des compétences, répondant ainsi, aux nouveaux défis de l'éducation ?

Dans le chapitre trois, A. Lahoual présentera les résultats des données livrées par les questionnaires émis dans les différentes wilayas du Pays (Alger, Oran, Constantine, Djelfa, Laghouat, Batna,...). Cette analyse statistique et descriptive va nous permettre d'avoir des pistes didactiques afin de répondre à notre objectif de départ. Ainsi, nous nous inscrivons dans une approche analytique pour répondre méthodologiquement aux questionnements posés dans l'introduction.

Dans le chapitre quatre, N. Guendouz-Benammar rappellera les objectifs de l'école Algérienne. Elle expliquera le besoin d'arrimage de la politique éducative avec les perspectives de la formation du citoyen Algérien de demain, du point de vue académique, pragmatique et sociétal. Elle proposera un canevas de référentiel des compétences à acquérir au niveau de l'enseignement général. Ce socle commun des compétences permettra la conception et la mise à l'épreuve d'un cadre didactique pour l'enseignement des compétences qui tiendra compte des profils de sortie en se basant sur la typologie des besoins immédiats et médiats des élèves en fin du cursus secondaire. Elle y présentera plus spécialement le recadrage du plan de formation des élèves du secondaire, une mise au point qui permettra la validation et la mise à l'épreuve de compétences réelles répondant à des besoins académique, culturel et sociétal (citoyenneté).

L'ensemble représente la synthèse d'un travail laborieux d'une équipe de chercheurs-enseignants-formateurs qui s'est engagée dans ce projet de recherche pour contribuer à l'action réflexive sur le système éducatif en Algérie. On devrait nécessairement s'engager dans cette voie si nous voulons relever tous les défis que nous impose, aujourd'hui, la nouvelle vision qui a trait à l'enseignement/apprentissage et qui mènera à un changement curriculaire. Or, cela ne pourrait se faire sans une réflexion approfondie sur les pratiques

pédagogiques en général et sur les pratiques évaluatives en particulier. Ainsi, cela se fera que si l'on reformule les programmes, si l'on passe à l'application de l'approche par compétences, si l'on crée des domaines pluridisciplinaires ou si l'on valorise des compétences transversales. Il faudra impérativement créer des moyens d'évaluation à la hauteur de ces nouveaux types d'objectifs d'apprentissage, une fois cette démarche engagée, l'évaluation certificative prendrait alors une autre forme, plus conséquente garantissant un diplôme plus fiable.

Notons que ce projet s'inscrit dans l'esprit de la thématique de la division « Education et formation » du centre de la recherche en anthropologie et sciences sociales. Ce travail vient conforter et enrichir les travaux élaborés au préalable dans le domaine de l'école algérienne allant de l'aspect historique², passant les approches pédagogiques³ préconisées par les réformes éducatives⁴, jusqu'à l'impact de cette institution sur la famille et la société⁵.

Naima GUENDOZ-BENAMMAR

² Benghabrit-Remaoun, N. et Haddab, M. (2008). *L'Algérie 50 ans après, Etat des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004*. Oran : éd. CRASC.

³ Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, L'école : enjeux institutionnels et sociaux, *Insaniyat*, 60-61, ISSN 1111-2050, avril-septembre, 2013, (vol. II, 3).

⁴ Bennaceur, B. (2012), « L'approche par compétences : situations-problèmes et apprentissage », *Les cahiers du CRASC*, 21. Oran : éd. CRASC.

⁵ Moutassem-Mimouni, B. (2013). « Famille, éducation et changement social ». *Les cahiers du CRASC*, 27. Oran : éd. CRASC.